

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 23 JANVIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 janvier à 20 H 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Cuhon dûment convoqué
S'est réuni, à la Mairie, en session ordinaire
Sous la Présidence de M. GARANGER Philippe, Maire.

Date de convocation : le 16 janvier 2024

Secrétaire : M. LE BRAS André

Présents : M. GARANGER Philippe, M. LE BRAS André, M. MEUNIER Jérémie, M. BOURDIER Olivier, M. BIGOT Florent, M. POISSON Eric, M. GREMILLET Julien

Excusés : Mme EUZENAT Annick, Mme LUNEAU Véronique, (pouvoir à M. POISSON Eric)
Mme PLAIRE Alégria (pouvoir à M. MEUNIER Jérémie)



- DESIGNATION D'UN DELEGUE ET DE TROIS SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS :

M. GARANGER Philippe Maire, en application de l'article L.2122-17 du CGCT, a ouvert la séance.

M. LE BRAS André a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré neuf conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi N° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir M. LE BRAS André, M. POISSON Eric, M. GREMILLET Julien, M. BIGOT Florent.

Le Maire a indiqué que conformément aux articles L. 284 et L.286 du code électoral, le Conseil Municipal devait élire 1 délégué et 3 suppléants.

- Election du délégué :

Nombre de votants	09
A déduire nombre de votes blancs et nuls	00
Nombre de suffrages exprimés	09
Majorité absolue	05
A obtenu, M. GARANGER Philippe :	09 voix

M. GARANGER Philippe, né le 02 juillet 1962 à Saint Paterne de Racan (37), domicilié 02 Chemin des Ecoliers La Bourrelière 86110 CUHON a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

- Election de 3 suppléants :

Nombre de votants	09
A déduire nombre de votes blancs et nuls	01
Nombre de suffrages exprimés	08
Majorité absolue	05

Ont obtenu :

- M. GREMILLET Julien	09 voix
- M. MEUNIER Jérémie	09 voix
- M. LE BRAS André	08 voix

M. GREMILLET Julien, né le 01 avril 1985 à Loudun (86), domicilié 17 rue du Prieuré La Bourrelière 86110 CUHON a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. MEUNIER Jérémie, né le 21 octobre 1977 à Poitiers (86), domiciliée 02 Route Océane La Bourrelière 86110 CUHON a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. LE BRAS André, né le 12 mai 1951 à Cuhon (86), domicilié 01 Chemin des Grands Champs 86110 CUHON a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Le scrutin a été clos à 21 heures .

